



Syndicat des cadres de l'environnement,
la forêt et l'agriculture

LETTRE OUVERTE aux élus Parlementaires

Les forêts publiques : Le syndicat Environnement, Forêt, Agriculture – CGC lance un cri d'alerte !

Valence le 3 avril 2014

Il y a 50 ans, l'Etat créait l'Office National des Forêts (ONF).

L'objectif était de gérer la forêt publique française de façon durable et multifonctionnelle en mettant en place les moyens techniques, humains et financiers dépendant moins des aléas de la politique budgétaire de l'Etat que l'administration des Eaux et des Forêts.

Pour l'Etat, il s'agissait de donner comme cœur de mission à l'ONF d'assurer la pérennité et l'avenir des forêts publiques par une gestion forestière adaptée.

Pendant ces 50 dernières années, la mission a été remplie grâce à la compétence et à l'engagement des personnels.

Et pourtant, de réformes nombreuses ont impacté l'établissement depuis 1986 avec des effectifs passant de 15000 à 9000 postes. Cette instabilité permanente a généré un profond malaise social se traduisant malheureusement par des gestes désespérés d'agents.

Cette année, en plus, une nouvelle modification du schéma d'organisation de l'établissement remet en cause les missions techniques et sylvicoles.

La Direction Générale touche au cœur des missions de l'établissement : la gestion forestière !

Alors que la forêt française et notamment les forêts publiques doivent relever de multiples défis, comme celui des changements climatiques et les nouvelles attentes de la société, il n'est pas concevable et admissible que l'ONF mette à mal les compétences techniques forestières de l'établissement !

En s'attaquant à ce qui fonde l'existence même de l'établissement, la Direction générale de l'ONF prend un risque non calculé pour l'avenir de la gestion des forêts publiques; elle portera la responsabilité de la perte des compétences techniques forestières et de la dégradation du climat social induits par cette décision.

Le syndicat EFA-CGC est en désaccord avec toutes les atteintes au cœur des missions de l'ONF, qui est la justification fondamentale de son existence et de ses actions stratégiques, de régulation, d'adaptation, de solidarité, de sécurité et d'équité dans la gestion des forêts publiques françaises.

EFA-CGC en appelle à chaque élu de la République pour réaffirmer haut et fort la garantie d'une gestion durable des forêts et le maintien d'un établissement centré sur ces valeurs !

Le Secrétaire général d'EFA-CGC,

Gilles VAN PETEGHEM

Contact : Gilles VAN PETEGHEM (tel : 06 03 92 08 11)

Syndicat des Cadres de l'Environnement, la Forêt et l'Agriculture

EFA-CGC - BP 919 - 26009 VALENCE Cedex

Tél : 04 75 43 00 18 Fax : 04 75 55 67 08 Courriel : permanence@efa-cgc.fr